



Conservatoire
d'espaces naturels
Savoie

La Feuille et la Plume n°73

Mai 2015

Rapport d'activités 2014



Edito	p. 2
Les Missions	
Connaître	p. 4
Protéger	p. 6
Gérer	p. 8
Sensibiliser	p. 10
Animer	p. 12
Sites et Territoires en 2014	
Avant-pays savoyard	p. 14
Lac du Bourget et ses montagnes	p. 16
Chambéry	p. 18
Cœur de Savoie	p. 20
Maurienne	p. 22
Tarentaise - Vanoise	p. 24
Albertville - Ugine	p. 26
La vie du CEN Savoie	
Les chiffres	p.28
Eléments financiers	p.29
Statutaire	p.30
L'équipe	p.31



Hasard des chiffres et du calendrier, cet exemplaire de La Feuille et la Plume, consacré à notre rapport d'activité, porte le numéro 73.

Je saisis cette occasion pour rappeler à quel point la nature est indissociable de l'identité de notre département, mais aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux conseillers départementaux qui ont rejoint notre structure il y a quelques jours.

Avec la réforme des collectivités, la création des grandes régions, la loi-cadre pour la biodiversité et la création d'une Agence aux contours encore flous et dont l'utilité reste à prouver, le contexte institutionnel dans lequel s'inscrit notre action est extrêmement mouvant. Dès lors, il convient de rester stable sur nos appuis, mais aussi à l'écoute de nos partenaires... et des opportunités !

En 2014, plusieurs initiatives ont démontré la vitalité de notre conservatoire.

D'un point de vue stratégique et partenarial, la création avec nos amis et collègues du Conservatoire d'espaces naturels de la Haute Savoie d'une plateforme commune, baptisée Savoie Mont-Blanc Biodiversité, marque la volonté de s'engager sur la voix de la mutualisation mais aussi de l'innovation.

D'un point de vue opérationnel, la conduite du chantier de restauration du ruisseau de Nécuïdet a démontré la capacité du Conservatoire à conduire des actions d'ampleur. Notre mobilisation pour appuyer les territoires dans la construction de leurs Programmes Agro-environnementaux

et climatiques (PAEC) a quant à elle témoigné de l'importance stratégique que nous accordons à la gestion agricole des milieux naturels remarquables.

Par ailleurs, plusieurs enjeux émergent progressivement. Il s'agit notamment de renforcer l'appropriation locale de notre action. De nombreux échanges ou sorties ont eu lieu en 2014, faisant tous apparaître un intérêt marqué pour être associé à nos activités.

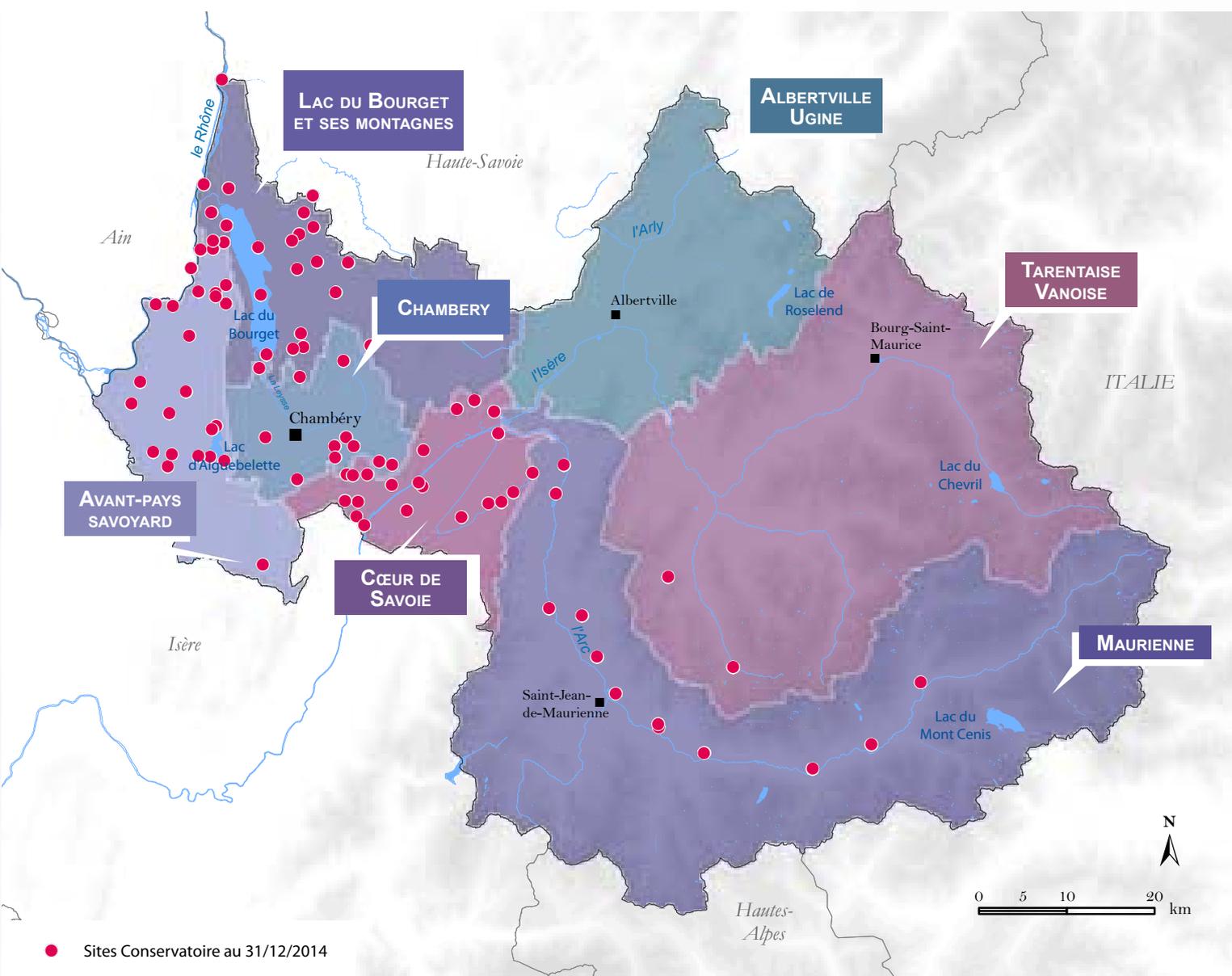
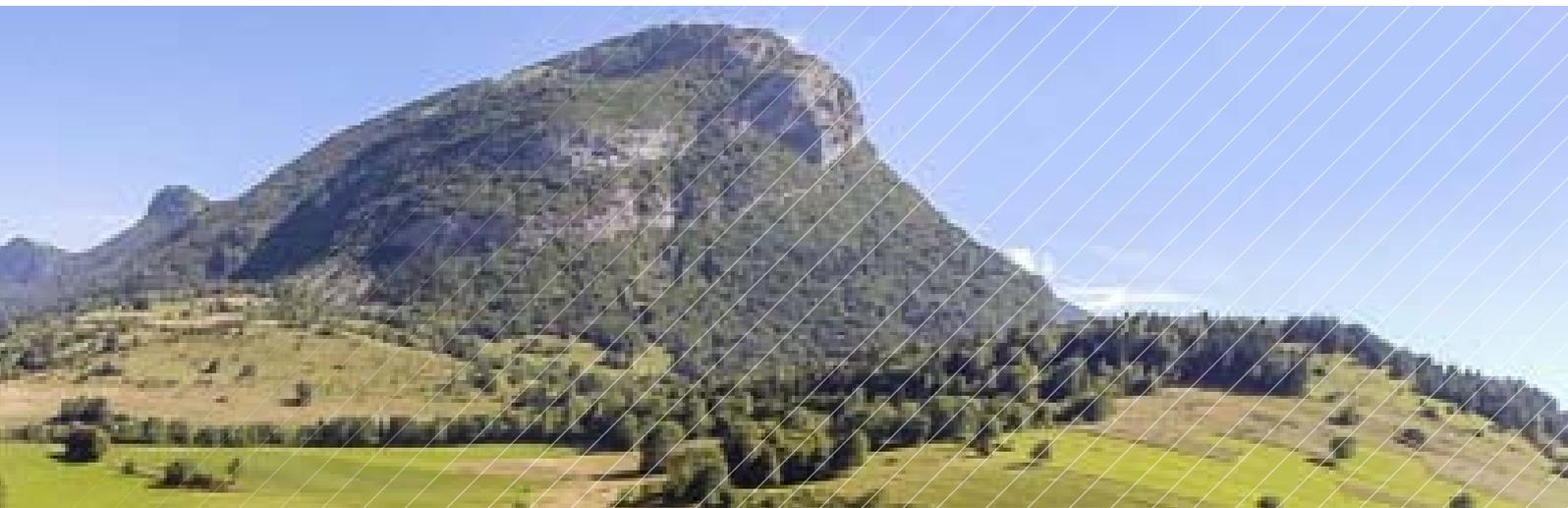
La gestion de nos sites doit progresser vers plus d'exemplarité. Cela passe entre autres par une plus grande concertation, par une meilleure articulation entre nos différentes compétences, ainsi que par une évaluation accrue de nos actions de gestion.

Enfin, dans un contexte de marchandisation croissante de la nature par le truchement de la compensation, le Conservatoire doit être le garant d'une certaine éthique. Sans prétendre détenir les clés de la Vérité ou le monopole de la Vertu, notre structure doit prendre de la hauteur et surtout convaincre que les questionnements éthiques ne sauraient être passés par pertes et profits.

Je souhaiterais, au nom de l'équipe salariée comme des administrateurs, saluer le travail de mon prédécesseur, Philippe Gamen, et remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Conservatoire qui nous renouvellent leur confiance dans un contexte économique difficile.

Toutes les énergies doivent être mobilisées pour une Savoie vivante, naturelle et diversifiée !

Michel Delmas
Président,
CEN Savoie



Sources : Sites Conservatoire - Cen Savoie ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74 ; BD Carthage - Agence de l'Eau
 Réalisation : SIG/ Cen Savoie, mars 2015

Nombre de communes sur le département : 305
 Nombre de territoires en Savoie : 7
 Superficie du département : 6 260 km²

Nombre de sites Conservatoire : 93
 Nombre de territoires avec sites CEN : 6
 Superficie totale des sites avec maîtrise foncière CEN : 1035,05 ha

Nos missions

connaître



La qualité des données, leur organisation dans un système d'information robuste et performant ainsi que leur diffusion à travers des supports accessibles sont désormais des conditions indispensables pour travailler efficacement à la préservation des milieux naturels. En 2014, le CEN Savoie a poursuivi son engagement dans la coordination de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie, réorganisé sa base foncière et finalisé un premier inventaire départemental des pelouses sèches. Autant de connaissances pour agir aujourd'hui et éclairer les choix de demain.

L'Observatoire de la biodiversité de Savoie élargit son partenariat et se consacre à Montaimont en Maurienne



En 2014 et à l'aide des indicateurs calculés en 2013, l'Observatoire de la biodiversité de Savoie a encouragé les associations naturalistes à découvrir la commune de Montaimont : en début d'année, celle-ci présentait peu d'observations par rapport aux potentialités écologiques.

L'opération a été initiée lors d'un week-end naturaliste (17-18 mai 2014) et s'est poursuivie tout au long de l'année par des sorties organisées sur la commune. Le 20 février 2015, à l'occasion d'une conférence grand public, les partenaires de l'Observatoire ont dressé un premier bilan très positif des connaissances naturalistes acquises dans ce cadre.

L'Observatoire et ses partenaires remercient à nouveau la commune de Montaimont pour cette année riche en découvertes.

En fin d'année, le Groupe malacologique des Pays de Savoie, association spécialisée dans les mollusques, et La Dauphinelle, ont rejoint les 19 autres partenaires de l'Observatoire.

www.biodiversite-savoie.org

Chiffres clés :

5 218 espèces recensées

712 202 observations

23 000 visites sur le site web en 2014

Première année de déploiement des indicateurs de la boîte à outils RhoMéo



Après cinq années de recherche-action pour le développement d'indicateurs de suivi de l'état des zones humides, la boîte à outils RhoMéo (Observatoire sur le bassin Rhône Méditerranée et Corse) a été mise à disposition de l'ensemble des gestionnaires sur le site internet (<http://rhomeo-bao.fr/>). Alors que la démarche s'étend à d'autres bassins (<http://www.seino-zh.org/>), les premières campagnes de terrain pour le déploiement des indicateurs ont eu lieu en Rhône-Alpes en 2014 à l'initiative des CEN. Pour la Savoie, treize sites, gérés par le Conservatoire et/ou inscrits dans le plan d'action en faveur des zones humides du contrat de bassin versant du lac du Bourget, ont fait l'objet de ces campagnes qui permettront le calcul d'un ou plusieurs indicateurs.



Visite sur site dans le cadre du déploiement de la BAO dans le Beaufortain

connaître

Le Système d'Information du Conservatoire

De l'acquisition de la donnée jusqu'à sa communication (cartographie, analyses, consultation sur Internet), des processus et des outils informatiques permettent d'organiser, de gérer et de consolider cette connaissance dans des bases de données. Toutes les étapes doivent être prises en compte et optimisées par le Système d'Information : saisie, suivi, validation, valorisation.

Depuis sa création en 2001, le Système d'Information du Conservatoire est en perpétuelle évolution : aujourd'hui, il accompagne chaque action, chaque salarié dans ses missions et améliore les prises de décision sur la plupart des projets.

Récemment, les géomaticiens des CEN de Rhône-Alpes ont décidé conjointement de faire évoluer leurs Systèmes d'Information en se basant sur des solutions libres et plus performantes. Cette évolution est en cours et se réalisera brique par brique : en 2014, nous avons mis l'accent sur nos données foncières.

Finalisation des principaux inventaires départementaux

Après l'inventaire des zones humides, le CEN a finalisé et mis en ligne ceux des corridors biologiques et des pelouses sèches. Ce dernier a été également mis en ligne par l'Etat sur le portail des territoires, et fera l'objet d'un plan d'action départemental sur lequel les territoires pourront s'appuyer dans le montage de nouvelles contractualisations environnementales.

Mise à jour et mise en ligne de l'inventaire des zones humides

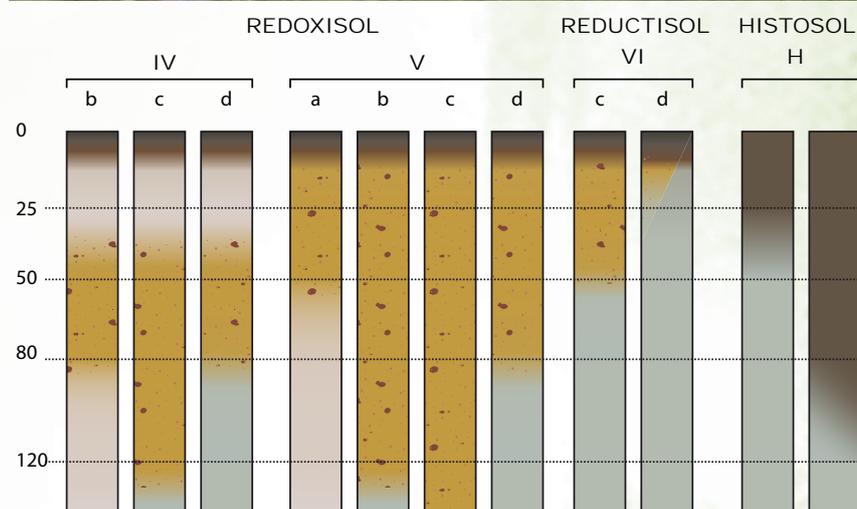
Le premier inventaire des zones humides a été officialisé le 22 février 2010. Depuis ce porté à connaissance, le CEN Savoie continue de mettre à jour cet inventaire : nouvelles zones humides non prospectées en 2010, modification de contours existants, prise en compte du critère pédologique.

Le suivi de cet inventaire n'est pas encore validé par la DREAL Rhône

Alpes et n'est donc pas pris en compte sur le portail régional Carmen. Toutefois, en accord avec la DDT Savoie et la DREAL, le CEN Savoie fournit ces données sur son site Internet :

www.cen-savoie.org/en-savoir-plus/cartes-et-donnees-thematiques-de-savoie

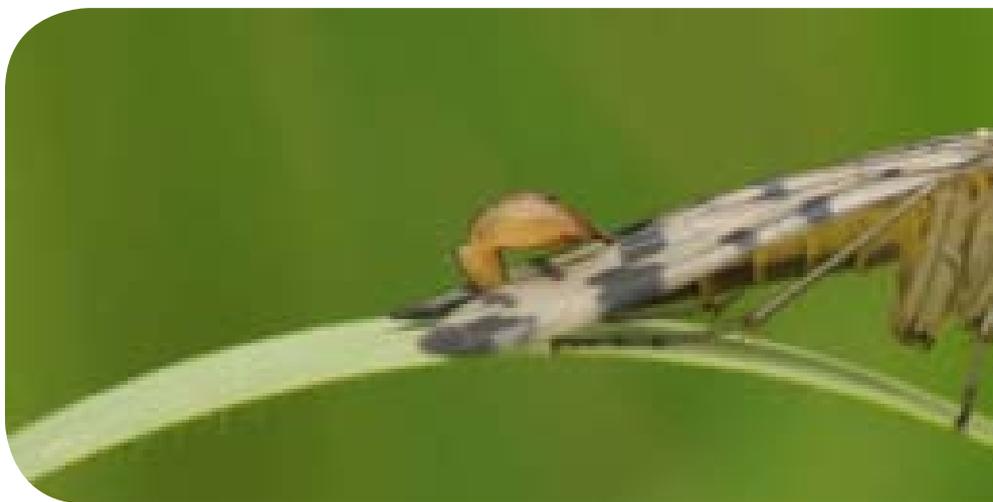
Dans les prochains mois, un nouveau porté à connaissance devrait permettre de valider officiellement la mise à jour de cet inventaire.



Carottage et types de sols de zones humides identifiés dans l'arrêté de délimitation des zones humides du 1er octobre 2009 (classes d'hydromorphie - GEPPA)

Nos missions

protéger



Les particuliers, les collectivités ou les entreprises qui cèdent leur terrain au CEN Savoie, ou qui en transfèrent la jouissance à travers des conventions d'usage, réalisent un acte important : celui-ci permet d'engager des actions concrètes de gestion. Ce choix est porteur de sens car il marque un engagement en faveur de la préservation des milieux naturels, qui s'inscrit dans la durée. En 2014, ce sont 17 actes, acquisitions ou conventions, qui ont renforcé l'action foncière du Conservatoire et contribué à la préservation, sur le long terme, du patrimoine naturel de la Savoie.

Bilan de l'action foncière

Comme chaque année, le CEN Savoie poursuit son action foncière, avec désormais des moyens renforcés en faveur des zones humides : l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui finance les acquisitions dans ces milieux, soutient désormais l'animation foncière par le financement de postes techniques à hauteur d'un équivalent temps plein.

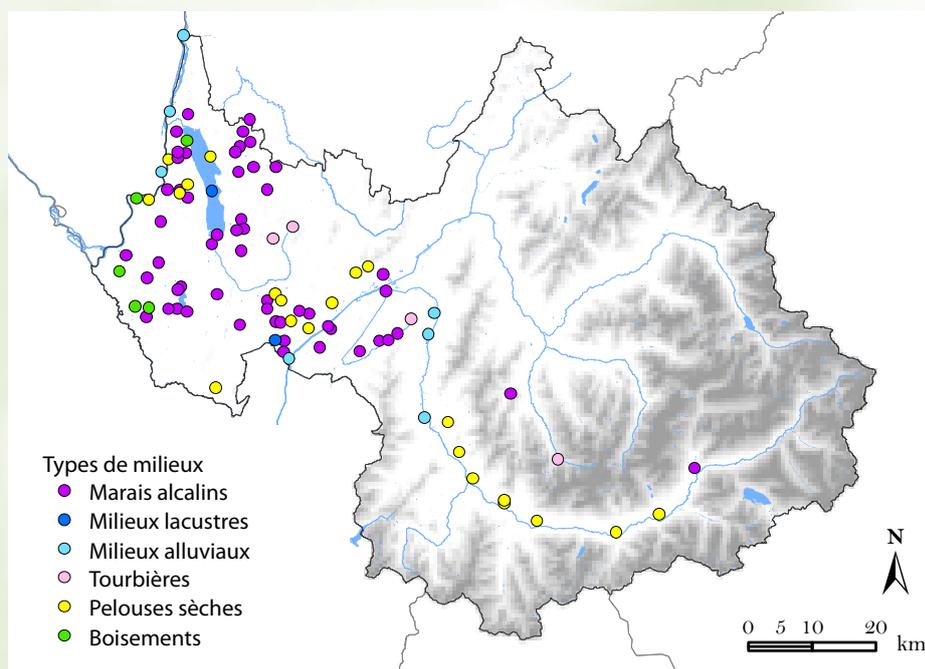
En 2014, 4,5 ha de zones humides ont été acquis et un peu plus d'1 ha conventionné. Plusieurs acquisitions issues de contacts et négociations menées cette année se traduiront par des actes qui seront signés courant 2015.

Au delà des zones humides, l'animation foncière a porté sur les pelouses sèches de Yenne et de St-Pierre-d'Entremont.

Contrairement à l'année dernière, le résultat des animations foncières s'est principalement soldé par du conventionnement : 70 % des actes signés représentant 80 % des surfaces.

À noter que certaines superficies ne sont pas négligeables au regard du morcellement foncier dans notre département : acquisition de 2,5 ha à Novalaise et de près de 2 ha à Yenne. Six conventions sur treize dépassent l'hectare, avec une extension de près de 12 ha sur les alpages de Le Châtel.

Enfin, la valeur des acquisitions, proche de 20 000 €, est plus élevée que l'année dernière pour une superficie moindre : 0,32 €/m² en moyenne contre 0,18 € en 2013.



Sources : Sites Conservatoire - Cen Savoie ; BD Alti & BD Topo - IGN/ RGD 73-74
Réalisation : SIG/ Cen Savoie, mars 2015



protéger

En 2014, quatre nouveaux sites s'ajoutent à la gestion du Conservatoire :

- la zone humide du col de la Crusille à Novalaise ;
- la pelouse sèche de la Fracette à St-Pierre-d'Entremont ;
- la pelouse sèche des Grandes Vignes à Chignin ;
- La zone humide des Marais au Noyer.

Le partenariat avec les collectivités et les achats de foncier en indivision



Pose de filets afin de faciliter le passage des amphibiens au col de la Crusille

Le partenariat foncier avec les collectivités est toujours actif. Des conventions ont été signées avec les communes de Le Châtel, St-Pierre-d'Entremont et Challes-les-Eaux. Les acquisitions en indivision se poursuivent en 2014 avec la commune de Novalaise.

Si l'acquisition en indivision entre des Collectivités et le Conservatoire permet de réduire les coûts pour chacun, son intérêt réside surtout en ce qu'elle permet d'afficher un

partenariat entre parties, en affirmant leur volonté de poursuivre les mêmes objectifs de préservation des milieux naturels. Cette modalité d'acquisition a été initiée dès 1992 avec la commune de St-Pierre-d'Albigny, puis s'est poursuivie avec les communes d'Albens, d'Épersy et de Mognard, la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette et la commune des Marches.

Des collectivités peuvent également contribuer au financement d'acquisitions réalisées par le CEN : c'est le cas du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) et du Syndicat du Haut-Rhône (SHR) pour la pelouse sèche des Côtes Vieilles à Yenne, dans le cadre du Plan d'Actions en faveur de la biodiversité du Haut-Rhône.

Les propriétaires privés s'engagent pour la biodiversité

Confier sa ou ses propriétés au Conservatoire, que cela soit à travers une vente ou une convention d'usage, ne constitue pas un acte anodin.

D'un point de vue purement technique, il s'agit certes d'une « perte de jouissance au profit d'un tiers, avec ou sans transaction financière ». Derrière ces froides précisions techniques, se cache souvent un vrai choix éthique qui marque la volonté de participer activement à la préservation de la nature et de transmettre un patrimoine préservé aux générations futures. Depuis sa

création en 1991, ce sont des centaines de propriétaires qui ont ainsi accompagné le Conservatoire dans sa mission. En 2014, ce sont 35 nouveaux propriétaires qui ont confié la gestion de leur terrain au CEN Savoie via une vente ou une convention. Enfin, les temps d'échanges qui précèdent la signature d'un compromis de vente ou d'une convention d'usage sont souvent des moments riches durant lesquels peut s'installer une relation de confiance. Charge au Conservatoire, par son engagement et son action au quotidien, de s'en montrer digne !



Lors de la vente en indivision d'un terrain au col de la Crusille avec Michel Thuilier (ex propriétaire), la Fapla et le CEN Savoie

Nos missions

gérer



Cette année a marqué le retour des travaux d'envergure au Conservatoire avec la conduite du chantier de restauration du ruisseau de Nécuidet (commune de La Thuile). 2014 a également été une année charnière dans le partenariat avec les agriculteurs, à travers le montage des Programmes Agroenvironnementaux et Climatiques (PAEC). Ceux-ci permettront dès 2015 de nouvelles contractualisations en faveur de pratiques favorables à la biodiversité. Enfin, soucieux de perfectionner ses méthodes de gestion, le CEN Savoie a également lancé quelques chantiers expérimentaux... pour mieux préparer et explorer l'avenir !

Bilan des actions de gestion en 2014

Hors mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET), le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers. En 2014 :

- 6,7 ha ont fait l'objet de contrats de prestation rémunérés ;
- 38,5 ha ont été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En termes de travaux de « génie écologique » l'année 2014 a vu se réaliser un chantier innovant pour le Conservatoire sur un de ses sites. Il s'agissait de restaurer le ruisseau de La Prairie (dit « de Nécuidet ») qui borde le marais du même nom sur environ 700 m, sur la commune de La Thuile (cf. page 19).

En ce qui concerne les fauches, les conditions météorologiques très humides n'ont pas permis de toutes les réaliser, avec seulement 35 ha de surface traitée sur 15 sites. Ces fauches ont produit environ 500 balles quasiment toutes récupérées par des agriculteurs ou particuliers locaux en guise de litière principalement. Viennent ensuite les débroussaillages, bucheronnages, fauches manuelles ou broyages mécaniques sur une trentaine de sites.



Coupe d'arbres le long de la piste cyclable du sud du Lac du Bourget

Fin de l'accompagnement des MAET et mise en place des PAEC

Le Conservatoire s'est toujours associé avec des agriculteurs (lorsque c'est possible techniquement) pour la gestion des sites. Depuis 2007, cette action s'inscrit généralement dans le cadre de mesures agroenvironnementales territorialisées, un outil de la Politique Agricole Commune qui permet de financer une adaptation des pratiques agricoles aux enjeux de préservation de l'environnement.

2014 est la dernière année de ce programme quinquennal. Un relais sera pris par les nouvelles mesures agroenvironnementales et climatiques. Le challenge de cette année a donc été, parallèlement au suivi habituel des contrats en cours, de monter les nouveaux programmes qui prendront effet sur la campagne 2015. Avec une nouveauté : le portage de ces programmes relève désormais des collectivités sur leur territoire d'action.

Le Conservatoire s'est fortement investi afin de permettre aux agriculteurs de continuer à percevoir une indemnisation pour service rendu à la gestion des sites remarquables du département.

Il a également collaboré avec les collectivités et la Chambre d'Agriculture Savoie-Mont-Blanc pour apporter son expertise sur les milieux naturels du département et a fourni aux territoires qui l'ont sollicité des cartographies des espaces naturels remarquables, comme les zones humides ou les pelouses sèches, avec



gérer

une hiérarchisation des enjeux et des préconisations de gestion.

Les contributions du CEN, à diverses échelles, ont porté sur les territoires suivants :

- Maurienne ;
- Tarentaise-Vanoise ;
- Espace Belledonne ;
- PNR du Massif des Bauges ;
- PNR de Chartreuse ;
- Métropole Savoie.



Pâturage sur le site de la Générale

L'expérimentation dans la gestion des sites naturels

Parallèlement à l'utilisation de modes de gestion classique (fauche, broyage, pâturage agricole...), le Conservatoire expérimente de nouveaux modes de gestion.

Des expérimentations de nouvelles techniques, comme par exemple l'éradication de la renouée du Japon sur les rives du Lac du Bourget, a été conduite par décapage des rhizomes et enfouissement sous le niveau de la nappe d'eau, ceux-ci étant censés pourrir pendant l'hiver. En Chautagne, une autre expérimentation a été menée à travers l'arrachage mécanique des ligneux à l'aide de pinces spécialement adaptées et montées sur une pelle mécanique, de manière à éviter les phénomènes de rejets de souche après bucheronnage ou broyage.

Le Conservatoire teste aussi le recours à un prestataire de service pour le pâturage des pelouses sèches que n'exploitent pas les éleveurs traditionnels pour des raisons d'accessibilité, d'absence de point d'eau, etc.



Essai d'arrachage d'un jeune bouleau



Renouée du Japon (à gauche) et opération d'enfouissement de cette dernière (à droite)

Nos missions

sensibiliser



La biodiversité n'est pas qu'une affaire de spécialistes ! Tout un chacun, élève, citoyen, élu... dispose d'une marge de manœuvre pour la préserver, ou *a minima* la ménager. Les actions de sensibilisation conduites par le CEN Savoie, en lien avec son réseau particulièrement actif de relais locaux, visent à partager le goût pour la nature et à diffuser des connaissances en perpétuelle évolution. En 2014, le CEN s'est associé à de nombreuses manifestations organisées par ses partenaires, a enrichi sa palette d'outils et s'est mobilisé pour organiser de nouvelles formations sur le thème des zones humides.

Les relais des sites Conservatoire se sont retrouvés...

... lors de trois moments d'échange. Le 28 mars à Montmélian, une dizaine de participants se sont appropriés la notion de zonages environnementaux. Un zoom sur le zonage « Sites Conservatoire » a permis de découvrir les méthodes déployées pour améliorer leur connaissance et de soulever la question de la place des Relais vis-à-vis de cette connaissance. Le 4 juillet, au sud du lac du Bourget, cinq associations relais ont participé au test d'un outil pédagogique sur la gestion ; ce test a été l'ultime étape avant la fabrication d'un prototype qui verra le jour en 2015 et sera utilisé sur quatre sites du Conservatoire. Enfin le 7 novembre, au cours d'une journée consacrée à la méthode de l'interprétation, la commune de La Thuile a accueilli 14 personnes qui ont bénéficié de l'intervention de Benoît Tiberghien du PNR du massif des Bauges. Ce temps de formation a été naturellement ouvert au réseau d'éducation à l'environnement du PNR des Bauges (RePERE). Toutes ces rencontres ont été organisées en partenariat avec le CPIE Savoie Vivante.



Participation des relais à l'occasion du test de l'outil pédagogique sur la gestion

Des lycéens, enseignants, professionnels du tourisme, gestionnaires d'espaces naturels se sont formés aux zones humides



Classe de seconde découvrant le territoire de Chautagne

A trois reprises, les scientifiques du CEN sont intervenus auprès de différents publics pour informer, sensibiliser, former à la richesse et aux enjeux des zones humides. Le CEN a ainsi répondu à la demande de la commune de St Martin de Belleville (voir article p.25), puis à celle du Lycée agricole de Reinach : le 25 novembre, une vingtaine de jeunes ont découvert le marais de Chautagne, ainsi que toute la complexité que peut receler un tel milieu.

Ces interventions qui valorisent l'expertise du CEN sur les zones humides, le positionnent aussi dans le vaste champ de la transmission des savoirs. Au delà de la réponse à ces sollicitations, quelle doit être la place du CEN Savoie dans la formation des acteurs ? La question reste ouverte et sera débattue en 2015 lors d'un séminaire.



Journée mondiale des zones humides, Fréquence Grenouille, Fête de la Nature



Le CEN a participé à deux événements organisés par l'Office de tourisme du Bourget-du-Lac, animateur de l'espace muséographique « Le château de Thomas II et son marais » : la Journée mondiale des zones humides, le 2 février et la Fête de la nature, le 24 mai. Du 28 février au 1^{er} mai, le CEN a coordonné l'opération nationale Fréquence Grenouille en partenariat avec la LPO Savoie, la FRAPNA Savoie, Patrimoine Sauvage, la FAPLA, la Communauté de communes Cœur de Savoie, Bien Vivre en Val Gelon et la Galerie Euréka. Plus de 500 personnes ont été sensibilisées aux enjeux des zones humides au cours des quinze animations : journée de lancement, sorties, conférences ou chantiers de mise en place de filets de protection.



Journée mondiale des zones humides au château de Thomas II

La cistude est sur la toile

Le Plan national d'action animé par le CEN Savoie a désormais son site, où une carte interactive permet d'identifier et connaître la plupart des acteurs de la cistude en France ; avec prochainement un web-documentaire qui présentera aussi bien l'espèce (sa biologie, ses problèmes)... que les acteurs de sa préservation partout en France (gestionnaires, chercheurs, associations).

Vous pouvez retrouver l'info Cistude sur le site du Plan National d'Actions.



www.pna-cistude.fr

Valorisation d'un chantier de restauration de zone humide

Afin de sensibiliser chacun aux zones humides et de communiquer sur sa mission de gestionnaire de site, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie a créé un « blog » permettant le suivi du chantier exemplaire de renaturation du marais de La Prairie (commune de La Thuile - cf. page 19).

Le blog, créé lors du lancement du chantier, permet de visualiser l'évolution du milieu grâce notamment à la prise de photos aériennes via un drone pouvant prendre des cli-

chés jusqu'à 150 mètres d'altitude. Le CEN Savoie prévoit également la réalisation d'une vidéo sur le marais évoquant l'opération de restauration en utilisant la superposition d'images « avant-après chantier ». Les nouvelles technologies peuvent aujourd'hui mettre en avant des actions qui étaient jusqu'alors essentiellement visibles sur le terrain. Cela permet au grand public usager du territoire de s'approprier le site et de mieux comprendre les travaux engagés.



Prise de photos grâce au drone sur le marais de la Prairie

Nos missions

animer



Le printemps 2014 a été marqué par les élections municipales qui ont parfois donné lieu à un important renouvellement des élus. Le CEN Savoie est allé à la rencontre de plus d'une trentaine de communes et intercommunalités pour échanger autour de l'intégration du patrimoine naturel dans les projets de développement local. Il a par ailleurs, au côté de la DDT de Savoie, de la Région Rhône-Alpes, du Département, poursuivi son implication dans l'animation du réseau Natura 2000, des contrats de biodiversité et des contrats de bassins versants. 2014 a également été l'année de lancement du « réseau départemental en faveur des zones humides », qui regroupe des structures mobilisées autour de cette thématique.

Bilan de l'animation territoriale 2014

Accompagner les collectivités dans la préservation de leurs milieux naturels implique d'être à la fois réactif lors de demandes ponctuelles et présent dans le cadre des procédures contractuelles : contrats de bassin versant, contrats de biodiversité, mesures compensatoires... Quelques illustrations de notre « animation territoriale » en 2014 : le partenariat renforcé avec la Communauté de communes « Porte de Maurienne » qui anime aujourd'hui le site Natura 2000 S40, l'appui à l'émergence de la RNR d'Aiguebellette, la rencontre de nouveaux élus et de nouveaux territoires comme la Communauté de communes Cœur de Savoie, l'accompagnement du CISALB et de l'APTV pour leurs « Plans d'actions zones humides », l'accompagnement d'EDF pour valoriser son patrimoine naturel dans le Beaufortain, l'appui aux territoires porteurs de Programmes agri-environnementaux et climatiques...



Sortie sur le terrain avec les acteurs du plan d'actions zones humides de Tarentaise-Vanoise

Le CEN Savoie à la rencontre des territoires

Les collectivités locales, de manière volontariste ou contraintes par la réglementation, renforcent progressivement leur intervention dans la gestion des milieux naturels. Les élections du début de l'année ont engendré le renouvellement de nombreux conseillers municipaux ou communautaires. Le CEN Savoie a donc décidé d'aller à leur rencontre, en commençant par différentes structures intercommunales : Chambéry métropole, Communauté de communes Cœur de Savoie, Communauté de communes du Beaufortain, APTV, CALB... Ces rencontres ont permis de faire le point sur les enjeux de chacun des territoires et de présenter le nouvel outil contractuel mis en place par la Région dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique : le contrat « vert et bleu ». Ce contrat remplacera progressivement les contrats de rivières ou de corridors. Par ailleurs, le CEN Savoie a initié en 2014 une action de concertation avec les acteurs locaux sur des sites de zones humides. Prenant la forme de rendez-vous de travail, cette action permet de faire le point sur la gestion menée, d'identifier certains points de blocage éventuels et d'initier des actions permettant de renforcer l'appropriation locale de l'action Conservatoire. Parmi les communes visitées en 2014 : Le Pontet, Les Marches, St-François-de-Sales, Méry, St Jean de Chevelu, La Thuile, Conjux ou encore St-Offenge. Fort de l'accueil positif systé-

animer

matiquement reçu et des prolongements fructueux qui en découlent, l'action est reconduite en 2015.

Natura 2000 en Savoie



La politique Natura 2000 constitue un outil privilégié d'animation, de concertation et d'actions (via les contrats Natura 2000) en faveur des milieux naturels remarquables.

En 2014, le CEN Savoie a poursuivi son appui technique auprès de différentes collectivités animatrices de sites Natura 2000 (SHR, SIGEA, CCPM, SMAPS) et a également été en charge, pour le compte de l'Etat, de conduire l'animation pour les sites suivants : lac du Bourget et Chautagne, réseau de zones humides dans la Combe de Savoie et la moyenne vallée de l'Isère, réseau de vallons de tourbières à Caricion bicolore. Cette animation a notamment été l'occasion de renforcer les liens avec différents usagers et acteurs de la gestion des milieux naturels (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, sports de loisir...), en vue d'une meilleure préservation.

Dynamique autour des zones humides de Savoie

Depuis 2013, les principaux acteurs des zones humides de Savoie se réunissent régulièrement pour échanger sur cette thématique. Les deux rencontres organisées et animées par la DDT et le CEN Savoie en 2014, ont été l'occasion pour les participants des 24 structures invitées de prendre connaissance des actualités réglementaires, des outils développés comme la boîte à outils RhoMÉO, de la mise à jour du SDAGE, d'échanger sur l'inventaire des zones humides et sa mise à jour... La rencontre organisée le 18 décembre en Tarentaise, avec l'appui de l'APTIV, a traité principalement de « zones humides et d'agriculture ». Le CEN a également présenté l'espace web collaboratif qu'il a créé, pour donner une première suite concrète à la mise en réseau des acteurs des zones humides en Savoie.



Ci-contre : les rencontres du réseau « zones humides de Savoie » ;
Ci-dessus : le site web collaboratif « Les acteurs des zones humides en Savoie »



Livret d'accompagnement pour l'exposition sur les zones humides et exemple de panneaux



les territoires

Avant-pays
savoyard



Travaux de restauration sur le marais du Marquaire à Aiguebelette-le-lac

Des travaux de réouverture de milieux ont été réalisés en début d'hiver au marais du Marquaire, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 porté par la CCLA. Le Conservatoire en assurait la maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux. Il s'agissait de la dernière tranche de travaux de broyage et d'arrachage de ligneux, en complément de ceux réalisés en 2013. Une fauche avec exportation a également été réalisée en été dans les secteurs restaurés en 2013.

... Et sur les marais de St Jean de Chevelu

Le même type de travaux a été conduit sur le secteur dit « de L'Étang » aux marais de St Jean de Chevelu, cette fois dans le cadre d'un contrat Natura 2000 porté par le Conservatoire. Ces travaux de restauration ont été réalisés durant l'hiver. Deux petites mares ont également été creusées, et les mares existantes débroussaillées. Ces milieux réouverts devraient être entretenus par fauche mécanique, ou broyage pluriannuel selon la portance des sols, dès l'été prochain.



Etangs de St Jean de Chevelu



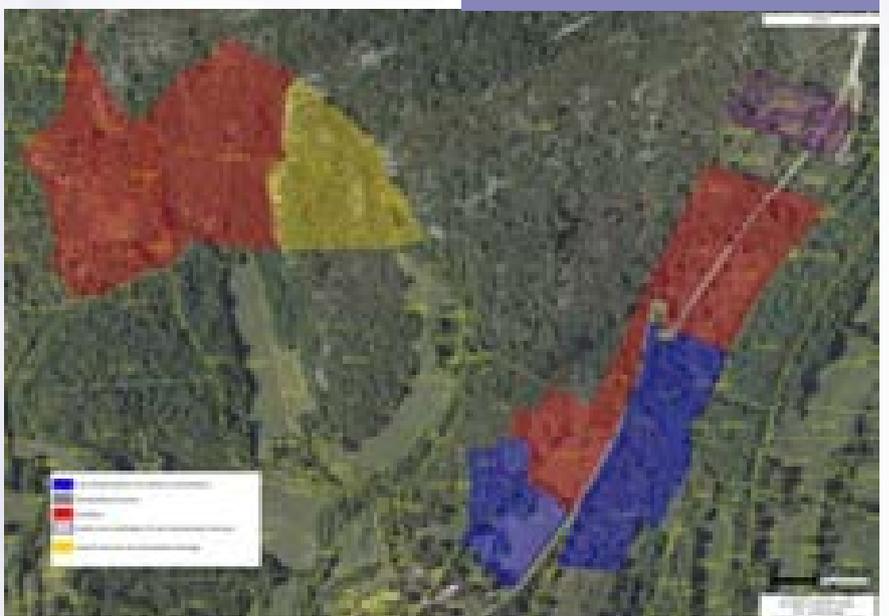
Réouverture des marais de St Jean de Chevelu

Côtes Vieilles : acquisition de pelouses sèches et nouveau plan de gestion

L'animation foncière par la SAFER sur ce site a porté ses fruits : sur près de 12.5 ha, 29 parcelles et 9 propriétaires, celle-ci a obtenu la signature d'1 convention (2 parcelles, 1.7 ha) et

4 promesses de vente (16 parcelles, 7.3 ha). Cette animation foncière a été programmée dans le cadre du plan d'actions biodiversité du Haut-Rhône. Malgré l'appui financier du SMAPS et de la Région Rhône-Alpes, le budget disponible a conduit le Conservatoire à prioriser ses acquisitions. Au final, celui-ci a pu acquérir 4 parcelles pour une surface cumulée de 2.8 ha. Ces nouvelles surfaces seront gérées conformément aux orientations du nouveau plan de gestion. Le CEN remercie Maxime Charles, stagiaire en 2014, pour sa contribution à la rédaction de ce document.

Carte du site et résultats cartographiés après l'animation foncière menée par la SAFER



Avant-pays savoyard



« Les coteaux calcaires riverains du fleuve et orphelins de gestion ont trouvé acquéreur ! Une gestion et une valorisation sera donc possible. Le Syndicat du Haut-Rhône s'en réjouit et soutiendra le CEN Savoie pour poursuivre ces acquisitions ! »

Emilie Wichroff
Directrice
Syndicat du Haut-Rhône



Vue depuis le site des Côtes Vieilles

L'essentiel du foncier...

2 nouveaux sites : la zone humide du col de la Crusille à Novalaise, acquis en indivision avec la commune et la pelouse sèche de la Fracette à St-Pierre-d'Entremont.

Fin de l'animation foncière à Yenne sur la pelouse sèche des Côtes Vieilles.

Focus naturaliste

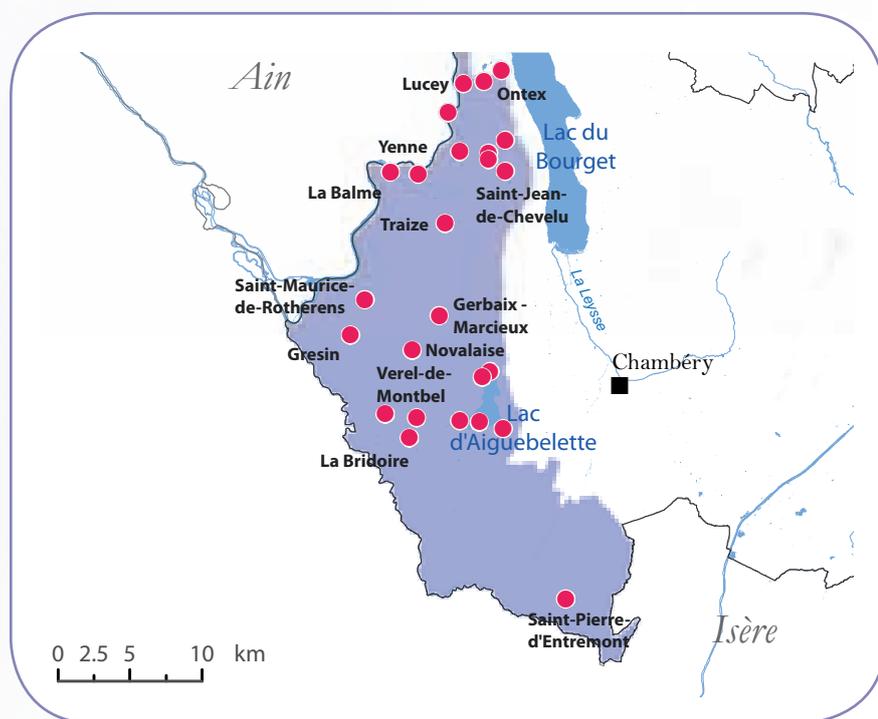
Deux découvertes ont été enregistrées à l'occasion de la mise à jour du plan de gestion des Côtes Vieilles à Yenne : la filipendule commune, plante en liste rouge et l'azuré du serpolet, qui devrait bénéficier du retour du pâturage préconisé comme mesure de gestion pour ce site. Redécouverte d'une plante aquatique disparue de Savoie : l'hottonie des marais (*Hottonia palustris*) dans le cadre du plan de gestion des zones humides de St-Genix-sur-Guiers et Champagnieux.



Fleurs de la filipendule commune

et aussi...

- Fauche au marais de la Gare et Bernadieu à Lépin-le-Lac,
- Fauche manuelle au marais des Bruchères à La Bridoire,
- Débroussaillage et aménagement d'un abreuvoir au marais de Cottin à Traize et St-Paul sur Yenne,
- Fauche au marais de Billième,
- Fauche au marais de St Jean de Chevelu,
- Fauche au marais des Rives à St Maurice de Rotherens,
- Débroussaillage de restauration au marais du Planchot à Verel de Montbel,
- Pâturage aux pelouses sèches des Cotes Vieilles à Yenne,
- Fauche agricole à La Bridoire.



les territoires

Lac du Bourget et ses montagnes



Le Sud du lac a sa feuille de route

Aurélié Charbonnel, stagiaire de master 2 au Conservatoire du littoral, co-encadrée par le CEN et le Cdl, a rédigé le plan de gestion du Sud du lac. Ce travail a permis de faire le point sur les actions passées (travaux, suivis, aménagements...), de mettre en forme la gestion à venir (pâturage, entretien, valorisation pédagogique) et de redynamiser un comité de suivi rassemblant les acteurs locaux.

Dialogue sur l'accueil des publics au sud du lac du Bourget



L'observatoire des Aigrettes, lieu d'observation de la nature

Tenu de préserver un accès ouvert à tous et suite à plusieurs signalements dommageables ou conflits d'usages, le CEN a opté pour une solution centrée sur l'écoute et le partage entre acteurs du territoire. Une dizaine d'entre eux ont été interrogés et se sont retrouvés lors de trois réunions pour faire part de leurs perceptions, échanger et formuler leurs solutions pour un meilleur accueil des publics.

Sépulture pour la renouée du Japon

Cette plante invasive doit être combattue là où elle menace un habitat et des espèces sensibles, comme dans les roselières du Sud du lac. Un enfouissement et compactage ont été expérimentés sur 800 m², en vue d'une éradication future sur 1 ha environ. Ce léger décapage ou « étrépage » permettra de regagner autant de surfaces en milieu semi-aquatiques... Restera à lutter contre l'accumulation des déchets flottants !

De nouvelles mesures agro-environnementales sur le territoire de Métropole Savoie

Sur les sites du marais de Chautagne, du Sud du lac du Bourget, des zones humides de l'Albanais et de la Combe de Savoie, le CEN a mis en place une gestion partenariale avec les agriculteurs volontaires en montant des projets agroenvironnementaux.

Avec le nouveau programme de Développement Rural un nouveau projet devait voir le jour. De nouvelles règles mettent les collectivités en première ligne, au lieu des seuls opérateurs agricoles et environnementaux. Un « Projet agroenvironnemental et climatique » (PAEC) a donc dû être élaboré, portant sur tout le territoire de Métropole Savoie, et regroupant des enjeux multiples.

Ainsi ont collaboré Métropole

Savoie, le CISALB, le SIGEA, les Communautés de communes de Chautagne et Cœur de Savoie, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et le CEN Savoie pour bâtir, en un temps record, un projet qui permette aux agriculteurs d'enchaîner sur de nouvelles contractualisations dès 2015.

Nouvelle arrivage de cistudes en Chautagne !

Le 23 mai 2014, 62 cistudes ont pu être lâchées en Chautagne : une moitié en renfort du noyau de Chautagne (2009), l'autre en renfort de celui de Chindrieux. Ces cistudes sont des juvéniles de 4-5 ans issus de deux élevages (Zoodyssée dans les Deux-Sèvres, la Haute-Touche dans l'Indre). Contrairement aux lâchers précédents, s'agissant de sites déjà colonisés par l'espèce, il n'y a pas eu de suivi par radiopistage ; une certaine mortalité a été constatée (6 animaux) sans aucun symptôme ce qui suggère une sélection naturelle. Souhaitons que ces deux noyaux se rejoignent bientôt grâce au canal de Savière et ses deux méandres renaturés par le CEN Savoie.



Jeune cistude

Lac du Bourget et ses montagnes



La CALB lance son plan d'action en faveur des zones humides !

Le territoire de la CALB abrite *a minima* 96 zones humides, pour une surface de 340 ha. Consciente des différents services rendus par ces milieux (régulation des écoulements, stockage d'eau, biodiversité...), la CALB assurera notamment la maîtrise d'ouvrage de la restauration de 22 zones humides « prioritaires », sur la base de notices de gestion confiées à un bureau d'études.



Zone humide du Triangle de Terre Nue

« En pilotant un plan d'action en faveur des zones humides, la CALB renforce son engagement pour la préservation et la valorisation de ces milieux naturels. L'appui technique du CEN Savoie sera mobilisé pour relever ce défi »

Eudes Bouvier,
Vice-Président de la CALB délégué
aux Rivières et Maire de Méry

Focus naturaliste

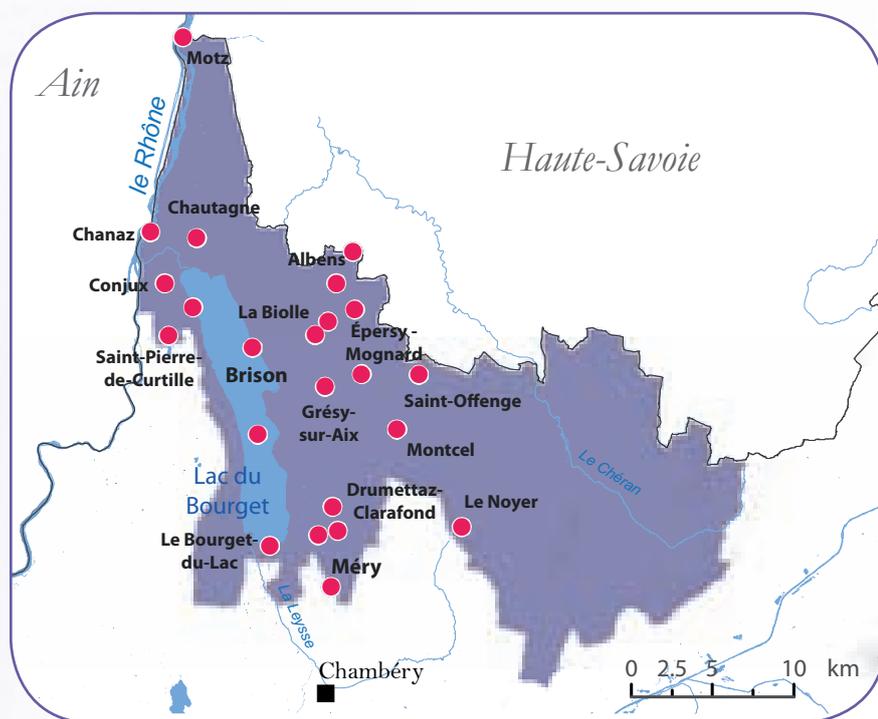
Après dix ans d'absence, la nivéole d'été a été redécouverte au Sud du lac. L'orchis de Traunsteiner a été observée pour la première fois au marais de Chevilly. La découverte de l'alyte accoucheur et de l'écrevisse à pied blancs à la Fontaine des Janon viennent renforcer l'intérêt biologique de ce site.

L'essentiel du foncier...

Une opportunité foncière sur le marais de la Marine au Montcel, qui augmente la superficie du site de près de 50 %.

et aussi...

- Fauche précoce du solidage au marais de Champoulet à Albens,
- Débroussaillage au marais de La Marine au Montcel,
- Fauche au marais Vuillerme à Méry,
- Enlèvement de déchets et débroussaillage à la baie de Portout à Conjux,
- Enlèvement de déchets et débroussaillage à la baie de Quissart à Brison-St-Innocent,
- Pâturage à La Buffaz à Brison-St-Innocent,
- Fauche de renouée du Japon et nettoyage de la baie de Mémard à Aix-les-Bains,
- Enlèvement de déchets à la Rive du Poète à Tresserve,
- Enlèvement de déchets sur la Rive sud du lac du Bourget au Bourget-du-Lac et Viviers du Lac,
- Fauche et broyage dans les marais de Chautagne à Conjux et Chindrieux,
- Fauche, broyage, débroussaillage et nettoyage au Domaine de Buttet au Bourget-du-Lac,
- Fauche conservatoire et agricole sur l'île de La Malourdie,
- Fauche agricole à Albens, La Biolle, Saint-Offenge, Drumettaz-Clarafond et dans les marais de Chautagne.



les territoires Chambéry



Nouveau plan de gestion de la zone humide des Epinettes (la Motte-Servolex)

La partie non visée par les aménagements de cette zone humide doit être rétrocédée au CEN Savoie qui a été missionné en 2014 pour en rédiger le plan de gestion. Cette pérennité du foncier combinée à celle du financement des opérations (gestion, suivi...) qui doit être apporté pour une période de trente ans par Chambéry Métropole, peut paraître importante au regard du faible nombre d'espèces patrimoniales (rat des moissons, grenouille agile...) qui y subsistent encore. De petite superficie (2,7 ha) et très fortement enclavée en milieu urbain, cette zone humide ne réunit en effet plus les conditions nécessaires à la viabilité des populations d'espèces. La prise en gestion de ce site par le CEN prend néanmoins sens dans le cadre des autres projets de restauration en cours qui à l'aval de ce site, devraient permettre d'améliorer les connexions écologiques avec les zones humides de la Leysse.

Mise en œuvre de la stratégie d'interprétation du CEN à La Thuile

Après avoir validé sa stratégie pour l'accueil et la sensibilisation sur les sites Conservatoire en 2013, le CEN a souhaité initier une étude de faisabilité pour les lacs et marais de La Thuile dès 2014. Cette deuxième étude de ce type initiée par le CEN, après celle du Sud du lac du Bour-

get, a été réalisée en partenariat étroit avec la Commune et l'ensemble des acteurs du territoire. Elle a permis de dresser un état des lieux, de partager les orientations de la valorisation des patrimoines et de faire émerger un porteur de projet.



Lac de la Thuile



Panneau pédagogique sur les rives du lac de La Thuile

Communication aux marais des Chassettes

Attentif aux suggestions des associations relais, le Département, propriétaire de ce site a souhaité porter en 2013 un projet de panneaux d'information visant à sensibiliser les riverains à la particularité de cet espace naturel sensible, d'abord perçu comme un espace vert. Le CEN Savoie a accompagné le Département jusqu'à la pose de ces panneaux en avril 2014. Parallèlement, le CEN a collaboré à la réalisation d'une plaquette d'information qui a accompagné une lettre aux riverains, signée des deux structures.

Plaquette du marais des Chassettes

Pour découvrir le marais, RDV aux panneaux d'information que vous trouverez sur le site !

Légende

- Périmètre de l'espace naturel
- Chemins autorisés
- Panneaux d'information

UN ESPACE VITAL AU COEUR DE L'URBANISATION

Le site des Chassettes est aujourd'hui un marais entièrement composé de boisements naturels uniques dans la cluse de Chambéry. Les secteurs les plus humides, au nord, ont fait l'objet de travaux de débroussaillage permettant de retrouver des prairies d'intérêt européen, milieu de vie d'espèces remarquables, comme l'**inule de Suisse**. Les fossés et les mares sont des lieux favorables à la reproduction des **libellules**, de la **grenouille rousse** et du **crapaud commun**.



Chambéry

Restauration du ruisseau de La Prairie dit de Nécuidet.

Situé sur la commune de La Thuile, le marais de La Prairie dit de Nécuidet est traversé par le ruisseau du même nom. Ce ruisseau avait été rectifié en 1975 (photo avant travaux, haut de page ci-contre).

Le chantier de réhabilitation du cours d'eau et du marais a pu être engagé grâce à la signature de conventions d'usage et à l'acquisition de parcelles en bord de rives.

Les travaux, réalisés par l'entreprise Berlioz avec comme maître d'oeuvre le bureau d'études CIDEE, ont consisté à reméandrer le ruisseau (reprise de l'ancien cours d'eau cadastré ou création de méandres selon les secteurs), et à créer des banquettes alternées et des mares.

Ces travaux ont ainsi permis de reconnecter le ruisseau à la zone hu-

mide, par la création de berges en pentes douces permettant à une végétation plus diversifiée de se développer.

« Le chantier fut d'une extrême complexité tant juridique et sociologique que paysagère.

Depuis, cette partie méconnue de notre commune, est devenue un lieu de promenade.

Merci au Conservatoire d'avoir engagé - et réussi - cet important chantier ! »

Dominique Pommat
Maire de la Thuile

Focus naturaliste



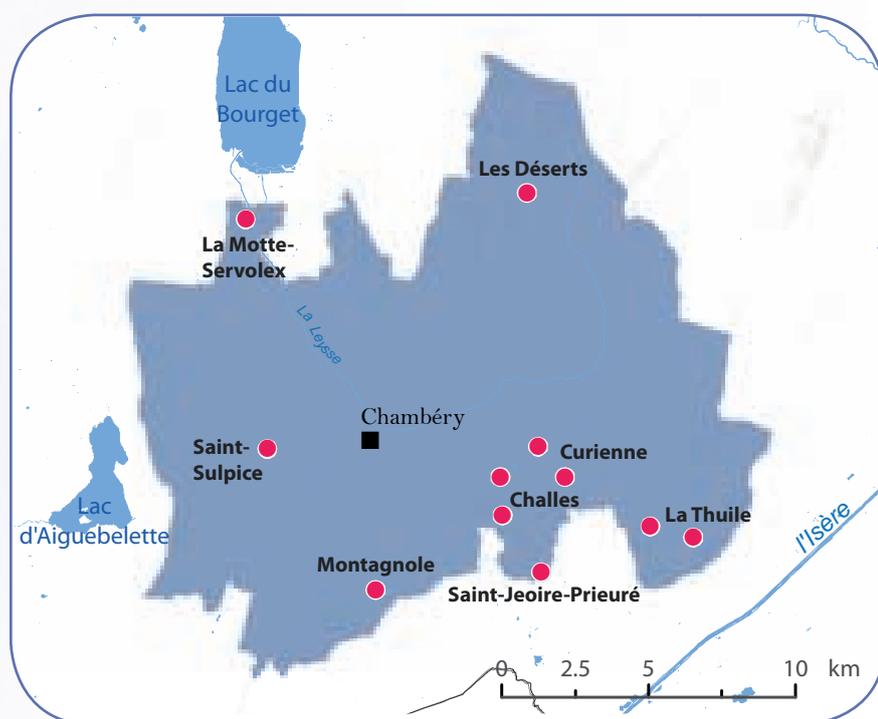
Encore jamais observée sur ces deux sites, la vipère aspic a été constatée sur la pelouse sèche des Plantées à Challes-les-Eaux et, plus étonnant, en pleine roselière sur le marais de la Prairie à La Thuile. Une découverte qui incite à ne pas s'écarter des sentiers afin de ne pas déranger cette espèce protégée.

L'essentiel du foncier...

Une belle opportunité foncière sur le marais du Lavet à St-Sulpice, qui fait plus que doubler la superficie du site géré. Une acquisition qui amène un nouveau site pour le CEN : Les Marais, sur la commune du Noyer.

et aussi...

- Fauche conservatoire au marais de La Prairie et du Lac à La Thuile,
- Fauche conservatoire, pose de seuils et de signalétique au marais des Chassettes à Challes Les Eaux,
- Pâturage conservatoire des pelouses sèches du Mont-St-Michel à Curienne,
- Fauche manuelle au marais du Mas Duclos à Montagnole,
- Fauche manuelle et débroussaillage au marais de la Fontaine des Janon à La Motte-Servolex,
- Arrachage de solidage et débroussaillage au marais du Lavet à St-Sulpice
- Fauche conservatoire au marais du Bon-deloge à Myans.



les territoires

Cœur de Savoie



Un nouveau plan de gestion pour le site de Corniolo (Les Marches)

Après l'actualisation des connaissances naturalistes indispensables à l'état des lieux, réalisée à partir de 2013, l'année 2014 a été consacrée à la rédaction et la finalisation du plan de gestion du site de la plaine de Corniolo, dont le précédent document de gestion datait de 2009. Le bilan des actions réalisées et la redéfinition des enjeux ont permis l'élaboration des objectifs pour la période 2015-2020. Ce document est consultable sur le pôle gestion des milieux naturels :

www.pole-gestion.fr/d/corniolo/

Présentés lors du comité local de site le 12 janvier 2015, les objectifs de gestion seront traduits en fiches-actions courant 2015.



Travaux à Pré Riondet – Boucherance – La Lilette à Bourgneuf et Chamousset.



Site de Pré Riondet

Sur la commune de Bourgneuf, 2 ha ont été restaurés par des opérations de broyage et d'arrachage de ligneux. La moitié sera ensuite entretenue par fauche, le reste par broyage ou arrachage pluriannuel des ligneux.

Sur la commune de Chamousset, le site de Pré Riondet faisait partie des sites prioritaires de fauche par le Conservatoire en 2014 car non réalisée en 2013. 2 ha ont ainsi pu être fauchés, donnant 45 balles de blanches récupérées localement, auxquels il faut rajouter près de 1,5 ha fauché directement par un exploitant local.

« La Régie de Territoire du Cœur de Savoie (RTCS), association loi 1901, accompagne depuis sa création en 2010 le CEN Savoie dans la gestion des milieux naturels de la Combe de Savoie, du Val Gelon et de la Maurienne, permettant d'allier préservation de la biodiversité et insertion sociale par l'activité économique. »

Rémy Saint-Germain
Coordinateur
Régie de Territoire du Cœur de Savoie

Rencontre et concertation locale sur le lac St-André (Les Marches) et le marais du Pontet (Le Pontet)

« À l'origine de toute connaissance, nous rencontrons la curiosité ! Elle est une condition essentielle du progrès »
Alexandra David-Néel

C'est cette curiosité, cette envie de mieux se connaître, de mieux comprendre le lien de chacun avec les

Cœur de Savoie



milieux naturels qui a impulsé la rencontre... Sous le regard vigilant du CPIE « Savoie vivante », l'animation de ces demi-journées visait la même idée, à chaque fois : Réunir les acteurs d'un même « site », comprendre leur engagement, leur usage, leur représentation du lieu, échanger de l'information sur ce qui s'y fait et construire ensemble un programme de travail pour l'année à venir.



Concertation autour du lac St-André, un foisonnement d'idées !

Rencontre avec la Communauté de communes Cœur de Savoie

Créée en janvier 2014 par la fusion de 4 communautés de communes, la CCCS est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel ! Une rencontre avec les élus et techniciens a eu lieu le 26 janvier dernier, en présence de la Présidente, Mme Béatrice Santais. Cet échange a permis de faire le point sur les actions engagées sur le territoire et d'identifier différentes priorités pour l'avenir.

L'essentiel du foncier...

La signature d'une convention avec un propriétaire privé, qui permet la gestion d'une nouvelle pelouse sèche à Chignin.

Focus naturaliste



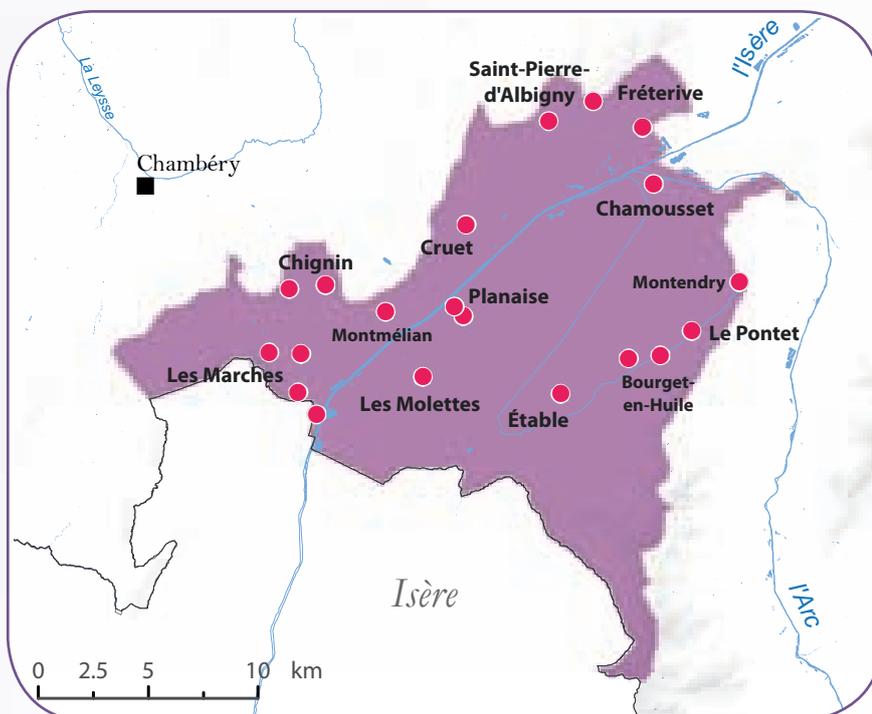
Une découverte inattendue a été enregistrée aux Bassin-Mollard, lors du suivi des bandes refuges : l'euphorbe des marais ; c'est aussi la première observation pour ce territoire. Une incitation à compléter les inventaires de ce site qui n'a pas encore révélé toutes ses richesses.



Zoom sur les fleurs de l'euphorbe des marais

et aussi...

- Pâturage conservatoire de la pelouse sèche de La Générale à Montmélian,
- Fauche conservatoire à la Grande Size à Aiton,
- Fauche conservatoire à Corniolo aux Marches,
- Fauche conservatoire au marais du Lac à Ste-Hélène-du-Lac,
- Entretien de mares au marais du Gelon au Bourget-en-Huile,
- Fauche agricole et/ou pâturage à Aiton, Ste-Hélène-du-Lac, Les Mollettes, Chamousset, Cruet.



les territoires Maurienne



Comité de pilotage du site Natura 2000 S40 : « Réseau de zones humides et alluviales des Hurtières »

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté de communes « Porte de Maurienne » a animé le Comité de pilotage du site Natura 2000 « S40 ». Au programme de cette rencontre : visite de la « Plaine du Canada » (St Rémy de Maurienne) avec présentation des enjeux environnementaux et de la gestion du site par les acteurs locaux : agricultrice, aérodrome « Les ailes de Maurienne », centre équestre de l'Arc, ONF et CEN Savoie... Ici, « gestion diverse » rime avec « biodiversité ».

Pose de piquets anti-intrusions et d'un panneau de sensibilisation aux Arcannes (Termignon)

Afin de ne pas compromettre le fragile équilibre de cette petite zone humide, recelant une source ferrugineuse et des espèces floristiques remarquables, des piquets de clôtures ont été plantés en bord de route ; il s'agit d'empêcher la pénétration des engins motorisés qui pourrait entraîner une dégradation du milieu. Un panneau d'informations a également été implanté. Le CEN a mené ce travail en étroite collaboration avec le secteur de Termignon du Parc national de la Vanoise.



Nouveau panneau et piquets prêts à être posés aux Arcannes à Termignon

Finalisation du plan de gestion pour trois sites à St-Julien Montdenis

2014 a été l'année de finalisation des plans de gestion des sites de Serpolière - Rieu-Sec et du Poutet sur le territoire de l'AFP de St-Julien-Montdenis. Ces plans de gestion prévoient la réouverture de près de 10 ha de lande fermée, l'instauration d'un pâturage en complément de la fauche actuelle et des actions spécifiques pour les plantes messicoles, les tulipes de Savoie, les orchidées et un papillon, l'azuré du baguenaudier.

Partenariat SFTRF et dispositif Natura 2000 pour gérer les sites de la plaine de l'Arc

Les financements apportés par la SFTRF sur ses sites « historiques » ont permis encore cette année de co-financer les travaux menés dans le cadre du dispositif Natura 2000. À la Pouille (Aiguebelle) : broyage du solidage et des ronces par l'exploitant en place ; à la plaine du Canada

(St-Rémy-de-Maurienne) : entretien des clôtures, arrachage de plantes invasives (buddleias), broyage des rejets ligneux... À Serpolière (St-Julien-Montdenis) : labour des « parcelles à tulipes » par traction animale.



PAEC Maurienne : un nouveau programme agroenvironnemental pour le territoire

Le Syndicat du Pays de Maurienne, avec l'aide de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, s'est doté comme d'autres territoires du département (Tarentaise, Belledonne...) d'un nouveau programme agroenvironnemental. Dans ce cadre, la contribution du CEN Savoie a concerné : le porter à connaissance et la localisation des zones humides et pelouses sèches pâturées ou fauchées sur le territoire, l'estimation des surfaces susceptibles d'être engagées, la participation à la définition et la rédaction des cahiers des charges.



Maurienne



Tulipe de Montandré, une des tulipes de la vallée de l'Arc

peu d'observations dans les diverses bases de données naturalistes. D'où le projet partagé des membres naturalistes de l'Observatoire (LPO, CBNA, Miramella, GRPLS, SMBRC, SNHS, GMPS) mais aussi les acteurs locaux (commune, ONF, ACCA, AAPPMA) pour renforcer les connaissances. Et à n'en pas douter « remonter » la commune au palmarès des « points chauds de biodiversité savoyarde » ; le bilan sera établi en 2015...

« Montaimont a su préserver son patrimoine naturel tout en se tournant vers l'avenir au travers du tourisme doux et d'une agriculture respectueuse du territoire. En mettant en lumière certaines espèces présentes sur la commune, le travail de l'Observatoire a permis à la population de mieux connaître certaines spécificités de la faune et de la flore locales »

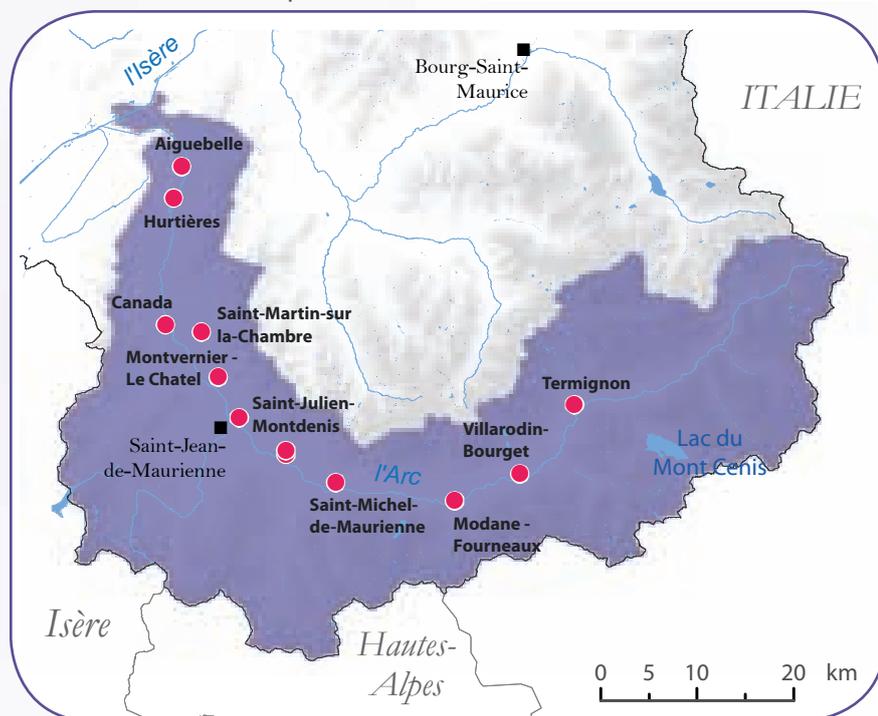
Claude Pellissier,
Maire de Montaimont

2014, « année Montaimont » pour l'Observatoire de la Biodiversité en Savoie

Montaimont développe une forte amplitude altitudinale et diversité de milieux, deux conditions pour une forte biodiversité avec pourtant très



Inventaire botanique avec le CBNA



L'essentiel du foncier...

La reprise d'une convention avec la commune de Le Chatel qui permet, en y associant l'Association Foncière Pastorale, de gérer près de 12 ha supplémentaires de pelouse sèche sur les alpages.

et aussi...

- Bûcheronnage, débroussaillage à la Pouille à Aiguebelle,
- Coupe de rejets, arrachage d'invasives et entretien d'une clôture à la Plaine des Hurtières à St-Alban-d'Hurtières,
- Travail du sol sur le site de Serpolière à St-Julien-Montdenis,
- Fauche agricole et pâturage à Aiguebelle, St-Rémy-de-Maurienne, St-Alban-des-Hurtières, St-Julien-Montdenis et Le Châtel.

les territoires

Tarentaise

Vanoise



Travaux de gestion hydraulique à la tourbière du Plan de l'Eau (St-Martin-de-Belleville)



Vue générale du site du Plan de l'Eau

La tourbière du Plan de l'Eau (commune de St-Martin-de-Belleville), protégée par arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2003, a fait l'objet de travaux d'entretien et d'amélioration des aménagements de régulation des niveaux d'eau. À 1760 m d'altitude, elle occupe une zone de replat où la dissipation de l'énergie des torrents crée d'importantes forces érosives. Le CEN est ainsi intervenu dès 2005 sur le réseau de fossés pour ralentir les écoulements et rehausser le niveau d'eau (installation de batardeaux). Constatant que certains aménagements étaient devenus obsolètes du fait de l'érosion, le déplacement et la pose de nouveaux batardeaux ont été réalisés en 2011. En 2014, le CEN a mis en place, en régie, des palplanches en PVC pour compléter et optimiser le dispositif de gestion hydraulique.

Animation foncière et plans de gestion sur les marais des Frasses (Macôt la Plagne) et Praz Véry (Aime)

L'animation foncière, menée conjointement sur ces deux sites, fait suite à la rédaction des plans de gestion et de leur version synthétique. Ces deux marais, situés à une altitude comprise entre 1350 et 1950 m, couvrent au total 35 ha et comptent une centaine de comptes de propriété, soit près de 200 interlocuteurs...

L'objectif de cette animation est de parvenir à mener des travaux pour restaurer et entretenir les zones de marais encore ouvertes et préserver les espèces inventoriées : orchis de Traunsteiner, swertie vivace, chouette chevêchette, grenouille rousse, triton alpestre, cordulie arctique (libellule), échiquier (papillon)...

Suite à une réunion publique et l'envoi de questionnaires, différents propriétaires ont manifesté leur adhésion à la démarche : les premières conventions ont été signées ; certains propriétaires souhaitent également vendre leur bien...



Triton alpestre

Plan d'actions zones humides du Contrat de bassin versant Isère en Tarentaise

Depuis 2009, le CEN a réalisé en collaboration avec l'APTV, sept plans d'actions concernant 17 communes et 58 % de la superficie de zones humides de ce territoire. La programmation 2014/2015 du Contrat a délibérément choisi de ne pas réaliser de nouveau plan d'actions, mais de retourner sur la plupart des territoires afin d'aboutir avec les élus et acteurs concernés (essentiellement éleveurs) à la mise en œuvre concrète d'opérations dès 2015 :

- Plus d'une quinzaine de mises en défens permanentes ou temporaires,
- Neutralisation partielle ou intégrale de huit drains,
- Pose de buses sur une dizaine de points de franchissement par les troupeaux de ruisseaux ou de zones humides,
- Pose de deux abreuvoirs et système d'alimentation en retrait des zones humides,
- Restauration de l'alimentation hydraulique d'une zone humide coupée par une piste,
- Réhabilitation de remblais sur un site,
- Pose de panneau de sensibilisation sur une zone humide.



TARENDAISE SAVOIE
VANOISE
Assemblée du Pays

Tarentaise Vanoise



Formation sur les zones humides à St-Martin-de-Belleville

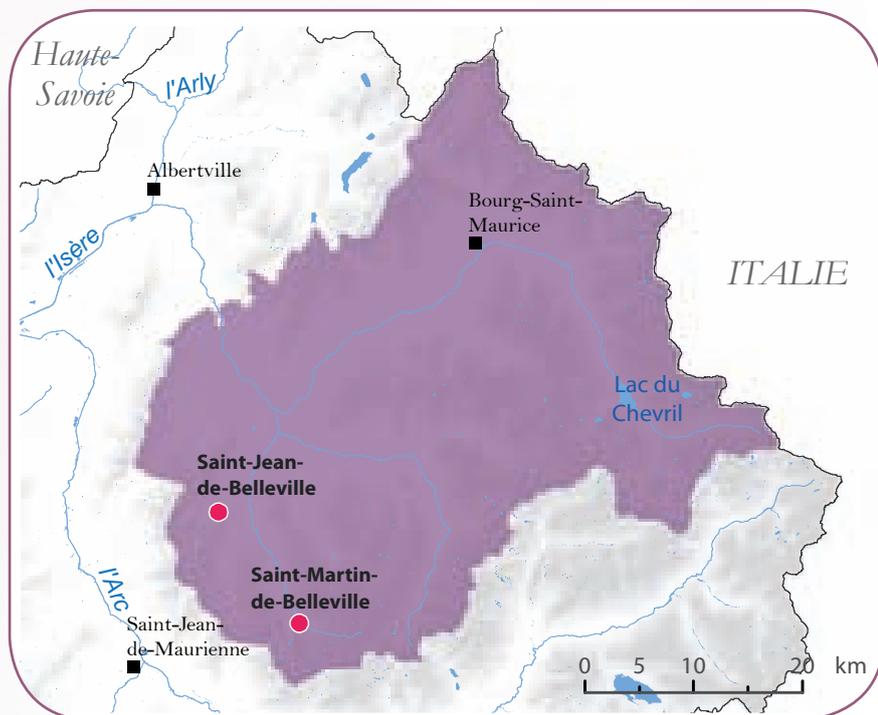
A la demande de la Commune et en partenariat avec l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise et le Parc National de la Vanoise, le CEN s'est mobilisé pour co-organiser et co-animer une journée de formation portant sur le rôle et le fonctionnement des zones humides. Vingt-deux personnes, accompagnateurs en montagne, enseignants, guides Eaux vives, ont été accueillies sur la commune le 4 juin 2014 et ont participé avec intérêt à la découverte des outils présents sur la commune, aux observations de faune et de flore et aux nombreux échanges suscités par le sujet.

« Nous étions ravis d'avoir organisé cette journée qui a reçu un franc succès auprès des accompagnateurs de montagne. Cette formation gratuite a été financée en partie par l'APTIV, la commune de St-Martin-de-Belleville et le contrat Dynalp Nature que la commune a signé. Nos 22 participants ont apprécié cette journée même si elle a été bien « humide » ! »

Céline Giunta Cuvet,
Responsable Environnement,
Mairie de St-Martin-de-Belleville



Relevé d'un piézomètre ; professionnels de l'enseignement et du tourisme à l'épreuve des zones humides sur la tourbière du Plan de l'Eau



les territoires

Albertville
Ugine



Visite d'alpages et préconisations techniques pour la préservation des zones humides



Alpage du Beaufortain

Dans le cadre d'un projet du Plan Pastoral Territorial du « Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc », une visite de terrain a rassemblé, en juillet 2014, l'ensemble des acteurs, alpagistes, SEA, ARS, DDT et CEN Savoie, pour trouver la meilleure solution à proposer au porteur du projet. Autour de la problématique de l'alimentation en eau potable d'un chalet, diverses solutions techniques ont ainsi pu être proposées pour concilier les usages avec la préservation d'une zone humide. Ainsi, le projet de reprise du captage d'eau « historique » a pu être adapté pour rester dans le cadre réglementaire, permettre l'activité pastorale et assurer la pérennité de la zone humide.

Partenariat EDF / CEN : lancement d'un plan de gestion à Roselend

Au cours de l'année 2013-14, le CEN Savoie a mené une étude sur l'évaluation de la valeur écologique du patrimoine foncier d'EDF (domaine

privé ou concédé) sur le territoire du Beaufortain, dans le cadre d'une convention de partenariat. Ce premier travail a permis de qualifier les propriétés EDF en Beaufortain, en termes de richesse potentielle et d'enjeux de connaissance, de conservation ou de restauration du patrimoine naturel associé à ce domaine ; la partie forestière a fait quant à elle l'objet d'une évaluation par l'ONF. Le CEN a identifié deux secteurs prioritaires pour la réalisation d'un plan de gestion : les abords du lac de Roselend en raison de ses enjeux de biodiversité (zones humides, alpages), d'usages (agricoles, halieutiques, touristiques) et paysagers, ainsi que les abords du lac de la Girotte. Ce premier travail a conduit dès novembre 2014, dans le cadre d'une nouvelle convention de partenariat CEN/EDF, au lancement du projet de plan de gestion sur le secteur des abords du lac de Roselend, avec la collaboration ac-

tive de la commune de Beaufort qui a souhaité participer à cette nouvelle dynamique engagée sur son territoire.

« La commune de Beaufort, attachée à son patrimoine naturel, souhaite poursuivre son engagement de développement durable et valoriser son territoire en s'appuyant sur les acteurs locaux et en construisant des partenariats notamment avec le CEN Savoie »

Annick Cressens
Maire de Arêche-Beaufort



Le lac de Roselend et ses abords



Albertville Ugine

Mesures compensatoires à Notre-Dame-de-Bellecombe

Dans le cadre des mesures compensatoires à la construction du télésiège du Mont-Rond (destruction d'une surface de 8 262 m² de milieux humides), la SEM du Val d'Arly a missionné la Safer Rhône-Alpes pour mener une étude de faisabilité foncière, puis une phase opérationnelle de maîtrise foncière sur la zone humide des Georgières aval. Elle concerne une surface de 8 ha 62 a 23 ca, répartie en 40 parcelles appartenant à 20 comptes de propriété. À terme, la SEM du Val d'Arly confiera au CEN la restauration et la gestion de ces parcelles, le CEN ayant par ailleurs rédigé un plan de gestion sur les sites des Georgières amont et aval dans le cadre du contrat de ri-

vière Arly-Doron-Chaise. L'étude de faisabilité a été présentée aux élus en octobre 2014, avec des résultats relativement modestes quant à la participation des propriétaires. Des interrogations se sont posées sur les éventuels changements de pratiques agricoles induits. Aussi, le CEN a accompagné la Safer pour préciser aux exploitants concernés les préconisations du plan de gestion.



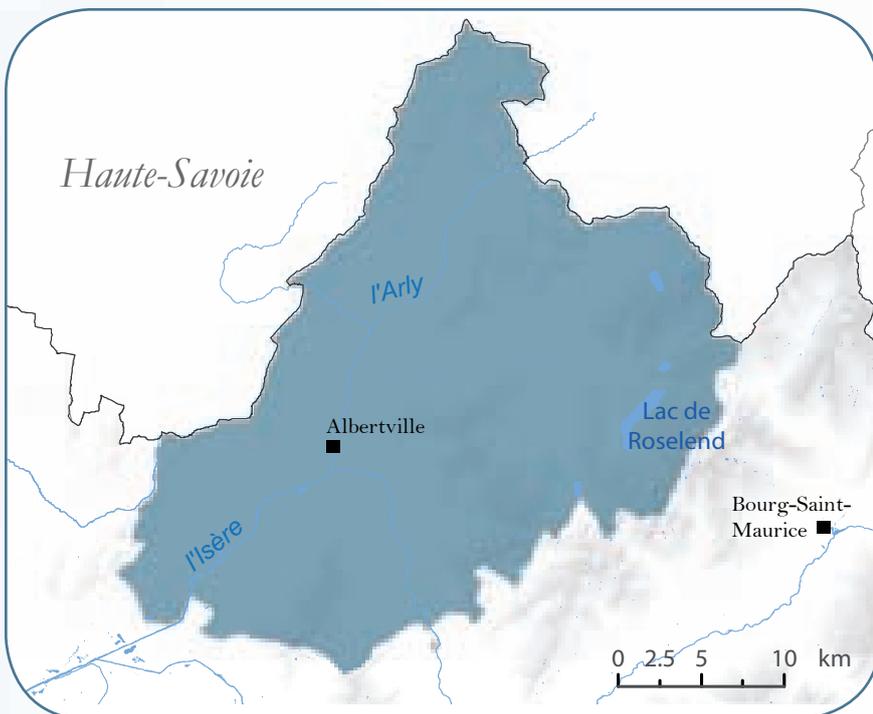
Relevé pédologique, site des Géorgières aval

Déploiement des indicateurs de la boîte à outils RhoMéo à la RNR des Saisies



Tourbière des Saisies

Suite à la réunion du groupe de travail « scientifique » de juillet 2014, prévue dans le cadre de la réalisation du plan de gestion de la réserve naturelle régionale, l'Office National des Forêts, co-gestionnaire du site, s'est engagé dans une réflexion pour le déploiement des indicateurs de la Boîte à Outils des zones humides (RhoMéo). Le CEN savoie, invité à ce groupe de travail, a accompagné la démarche de sélection des indicateurs qui permettront le suivi de l'évolution de l'état de la tourbière des Saisies.



Extraits de la BAO



les chiffres

Si l'activité du Conservatoire ne se résume pas en quelques chiffres, ces derniers peuvent néanmoins illustrer des faits marquants ou traduire des évolutions. En 2014, le montant des travaux réalisés s'élève à 371 646 € contre 141 827 € en 2013 (+161%). Le montant de nos subventions de fonctionnement a quant à lui connu une évolution opposée, avec une baisse de près de 8%.

Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « découvrir-Les sites gérés » par le CEN Savoie, www.cen-savoie.org

2014
L'année 2014 a été marquée par la forte prédominance des pelouses sèches (25,51 ha maîtrisés sur un total de 31,09 ha) ainsi que par une majorité de conventions (70% des actes).

Travaux de gestion Contractualisation agroenvironnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site, rubrique « les missions », où vous pourrez découvrir les types de convention et le matériel utilisé pour les travaux.

2014
Le CEN Savoie a contribué à l'élaboration de 6 PAEC sur le territoire de la Savoie, permettant de nouvelles contractualisations dès 2015 !

* Mesures agroenvironnementales territorialisées

Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

	Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2014		TOTAL	
	Superficies nouvelles (ha)	Nombre de nouveaux sites	Nombre de sites	Surface en hectares
Sites avec maîtrise foncière	31,09	4	93	1035,05
Marais alcalins et milieux lacustres	4,93	1	56	718,60
Milieux alluviaux	-	-	7	81,23
Tourbières	0,65	1	4	68,14
Pelouses sèches	25,51	2	21	160,30
Boisements	-	-	5	6,76
Sites en gestion partenariale	-	-	2*	568,5

* hors sites à maîtrise foncière CEN Savoie

Chantiers bénévoles

	2014	2013	Depuis 1991
Nombre de chantiers	1	3	56
Nombre de personnes	7	56	897

Contractualisation agricole

	2014
Nombre de sites	11
Nombre de contrats agricoles en cours sur sites conservatoire	30
Surfaces en hectares	278 (dont 225 en MAET*)

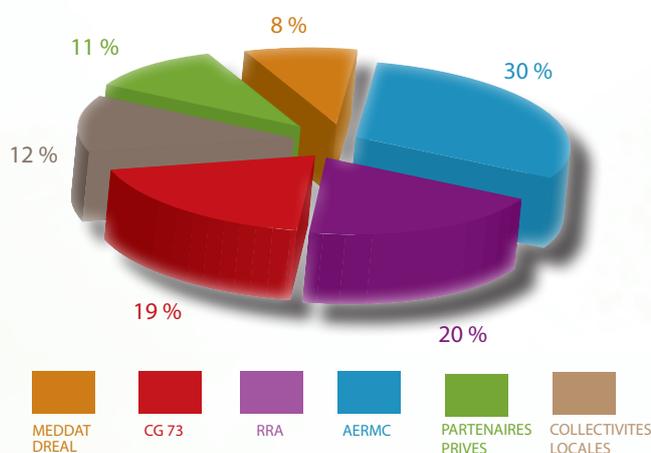
Montant des travaux



éléments financiers

Fonctionnement

Répartition par financeurs des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2014



	2014	2013
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2014	1 172 927 €	1 271 325 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2014	776 946 €	763 508 €

Le montant des subventions de fonctionnement 2014 est en baisse de 8 % par rapport à celui de 2013.

Le budget de fonctionnement du CEN Savoie s'appuie sur quatre lignes budgétaires :

- les conventions pluri-annuelles d'objectifs,
- les procédures contractuelles : contrat de bassins, rivières, corridors, espèces et biodiversité,
- Natura 2000 pour les crédits d'État,
- Autres conventions de partenariat,

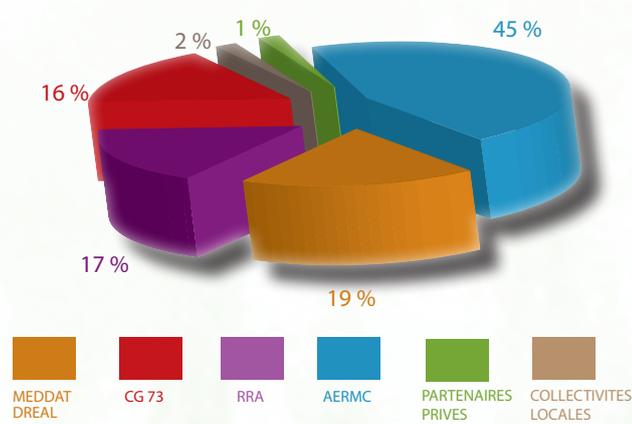
La baisse est imputable principalement aux procédures contractuelles car certaines sont achevées.

La part des financements en provenance des collectivités locales augmente, passant de 8 % en 2013 à 12 % en 2014.

Les achats d'études et de prestations de services liés aux programmes d'actions s'élèvent à 139 400 € et représentent 6 % des charges de fonctionnement.

Investissement

Répartition par financeurs des subventions d'investissement comptabilisées en 2014



	2014	2013
Subventions d'investissement comptabilisées en 2014	325 890 €	174 506 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	2 319 241 €	2 488 929 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2014	312 950 €	456 815 €

Les subventions d'investissement enregistrées au titre de la programmation 2014 s'élèvent à 325 890 €.

Le montant des immobilisations réalisé en 2014 s'élève à 371 645 € avec la ventilation suivante :

- 339 421 € pour des travaux de réhabilitation dont ceux relatifs à la réhabilitation du ruisseau de Nécuidet pour un montant de 149 220 €,
- 17 106 € d'acquisition de terrains,
- 15 118 € d'outillage, licences logiciels et équipements de bureau et informatique.

Notons que le CEN Savoie comptabilise les engagements financiers des différents bailleurs qui apportent leur soutien sur la base de programme d'actions bien identifiés qu'il réalise ensuite sur une durée de 1 à 3 ans.

Collèges	Canton	
CG73	Jean-Paul CLARET	Les Echelles
	René PADERNOZ puis Albert DARVEY	Yenne Châtelard
	Yves HUSSON	Ruffieux
	André VAIRETTO	Grésy-sur-Isère
	Eric MINORET	Bourg Saint Maurice
	Gilbert GUIGUE	Pont de Beauvoisin
Fédération des maires	Corinne CASANOVA	commune d' Aix-les-Bains
	Annick CRESSENS	commune de Beaufort
Associations de protection de la nature	Richard EYNARD-MACHET	FRAPNA
	Thierry DELAHAYE	FRAPNA
	Hubert TOURNIER	LPO
	Gilles RAYE	LPO
Associations et Etablissements publics	Jean-Marc GUIGUE	Chambre d'Agriculture
	Joaquim TORRES	Fédération des Pêcheurs
	Claude DUC-GONINAZ	Fédération des Chasseurs
	Emmanuel MICHAU	Parc national de la Vanoise

Etat	Jean-Pierre LESTOILLE	DDT
	Laurence THIVEL	DDT
Personnes qualifiées	Michel DELMAS	Pers. Qualifiée du CG73
	Yvette GAME	Pers. Qualifiée du CG73
	Michel SAVOUREY	Pers. Qualifiée des APN et EP
	Aurélie LEMEUR	Pers. Qualifiée des APN et EP
	Claude BARTHELON	Pers. Qualifiée de l'Etat
	Emmanuel DE GUILLEBON	Pers. Qualifiée de l'Etat

Le Bureau	
Président	Michel DELMAS
Vice-présidents	Hubert TOURNIER
	Jean-Marc GUIGUE
	Corinne CASANOVA
Trésorier	Aurélie LE MEUR
Secrétaire	Yves HUSSON
Secrétaire-adjoint	Annick CRESSENS
Membre	Jean-Paul CLARET
Membre	Gilles RAYE

Signature d'une convention-cadre avec le PNR du massif des Bauges



Le Conservatoire et le Parc naturel régional du massif des Bauges collaborent depuis de nombreuses années. Ils ont signé le 10 décembre 2014 leur première convention-cadre. Conclue pour une durée de trois ans, elle structure les modalités d'un partenariat entre les deux structures, basé sur la reconnaissance des compétences et des champs d'activités de chacun. Avec cette convention, le CEN et le Parc affirment leurs complémentarités autour de la connaissance des espèces et des milieux, la préservation des sites naturels remarquables par la maîtrise foncière et/ou d'usage, la gestion des milieux naturels, l'animation territoriale ainsi que la communication, la sensibilisation et l'éducation à la nature.



l'équipe

Etudes, suivis scientifiques

- **André MIQUET** : responsable de l'axe animation territoriale et du service scientifique ; territoires Rhône-Bourget et Cœur de Savoie ;
- **Manuel BOURON** : chargé de secteur documents d'objectifs et plans de gestion ; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise ;
- **Philippe FREYDIER** : chargé de secteur suivis scientifiques et plans de gestion ; territoires des Bauges, Val Gelon et de Maurienne ;
- **Jérôme PORTERET** : chargé de secteur suivis scientifiques et plans de gestion ; territoire Albertville-Ugine.

Contractualisation foncière et agricole

- **Sylvie RIES** : responsable du service « contractualisation foncière et agricole » ;
- **Lisa BIEHLER** : chargée de mission contractualisation foncière et agricole ;

Travaux

- **Marc PIENNE** : responsable de l'axe gestion de sites et du service « travaux » ;
- **Alban CULAT** : technicien gestion de sites ;
- **Sophie BERTRAND** : technicienne gestion de sites ;

Communication

- **Christine GARIN** : responsable du service « Communication-Sensibilisation » ;
- **Frédéric BIAMINO** : chargé de communication et de documentation ;

Accompagnement territorial

- **Lisa BIEHLER** : responsable du service « Animation territoriale », animatrice des territoires de Maurienne et Cœur de Savoie ;
- **Virginie BOURGOIN** : Animatrice territoriale pour les territoires de la Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges et Albanais ; Vanoise ;
- **Christine GARIN** : Animatrice territoriale pour les territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, lac du Bourget et ses montagnes ;

SIG/ Réseau

- **Nicolas MIGNOT** : responsable de service « Système d'information Géographique/ Réseau » ;
- **Alexandre LESCONNEC** : chargé de projet Système d'information Géographique/ Réseau ;

Secteur administratif

- **Régis DICK** : directeur ;
- **Marianne LA LOGGIA** : responsable administrative et financière ;
- **Isabelle BERTHET** : secrétaire comptable ;

Mouvements dans l'équipe

Un nouveau président au CEN Savoie

Depuis le 22 juillet 2014 et suite au vote du conseil d'administration, Michel Delmas, actuel directeur du Parc naturel régional du massif des Bauges a succédé à Philippe Gamen à la présidence du CEN Savoie.

Départ de Michaël Aurias et arrivée d'Alban Culat

En octobre dernier, Michaël Aurias a rejoint son pays natal entre Drôme et Ardèche pour une reconversion professionnelle. Le relais a été pris par Alban Culat depuis le 5 janvier 2015.

Stages et service civique 2014

Du mois de juillet jusqu'à la fin novembre, Pauline Leterte a effectué un service civique. À noter également les stages réalisés par Lucie Lanet, ainsi que Julie Grammont, Etienne Jobard, Maxime Charles et Aurélie Charbonnel.

Nous les remercions pour leur travail et nous leur souhaitons bonne chance pour la suite !

Décès de Raymond Gruffaz et de Mathieu Rayé

Cette année 2014 a été marquée par le décès de Raymond Gruffaz. Ce Savoyard né en 1938 a été directeur de l'EID et a participé activement à la vie de nombreuses associations de protection de la nature. Nos pensées ont également accompagné la famille Rayé suite au décès de Mathieu.

Rapport d'activités 2014

Mai 2015



Avec le soutien
financier de :



En partenariat technique
et/ou financier avec :



Directeur de la publication :
Michel Delmas

Conception - mise en page :
Frédéric Biamino - Gilles Morat (maquette)

Rédaction et relectures :
Équipe du Cen Savoie

Photos - illustrations :
CEN Savoie : Manuel Bouron, Philippe Freydier, Virginie Bourgoïn,
Lisa Biehler, Frédéric Biamino, Jérôme Porteret, Christine Garin ;
Céline Cuvet / SMBV ; Fapla ; Association Hippotese ;
Gilles Morat ; Philippe Marcel / Dronel2N.

Cartographie :
Service SIG / CEN Savoie

Impression :
Gonnet Imprimeur
Tél. 04 79 81 07 06